

À qui de droit,

Accessible Media Inc. (AMI) soutient le projet de mise en place d'une législation forte et efficace au niveau fédéral pour les Canadiens ayant un handicap.

En tant que diffuseur national sans but lucratif de contenu multimédia, nous distribuons à tous les Canadiens trois services obligatoires exclusifs. Tout en nous adressant avant tout aux Canadiens aveugles ou ayant une déficience visuelle, mais aussi à un public plus large ayant des handicaps ou des problèmes d'accessibilité, nous avons constaté dans plusieurs provinces le développement d'une législation à différents niveaux en matière de handicap. Il est évident qu'à travers chacun de ces développements, notre pays travaille à la mise en place d'une législation nationale dans ce domaine.

C'est pourquoi nous soutenons les initiatives qui vont dans ce sens et offrons notre collaboration à l'avancement de ce projet visant à élaborer une législation forte et efficace au bénéfice des personnes ayant un handicap à travers le pays.

Sincèrement,

David Errington
Président et chef de la direction